



Réunion (Restreinte) - N°1 du 05/01/2026

COURRIERS CLUBS

BONNEUIL CSM - 541437

Courriels du 1^{er} décembre 2025

Relatif aux installations sportives du stade Gérard Roussel à Villeneuve-Saint-Georges

Compte rendu de visite – Stade Gérard ROUSSEL

Objet : Vérification du terrain suite à un signalement de dangerosité

Date de la visite : 17/12/2025

Personnes présentes : Villeneuve Académie Football Club (Président)

Contexte

Suite au message du club de Bonneuil signalant que le terrain présentait un caractère dangereux, une visite de contrôle a été réalisée afin d'évaluer la situation et de vérifier l'état général des installations.

Constatations sur place

- Le bas des barrières grillagées ainsi que la zone de contact avec le sol présentent des éléments potentiellement dangereux.
- Un écart est observé entre la barrière et le revêtement en ciment en bordure du terrain.
- Ces défauts peuvent entraîner des chutes, entorses ou autres blessures pour les joueurs et usagers.

Analyse

Les observations effectuées confirment la pertinence du signalement du club. Les anomalies relevées créent un risque réel pour les pratiquants. Bien que le terrain reste globalement praticable, les conditions de sécurité ne peuvent être considérées comme pleinement satisfaisantes sans intervention corrective. Une action rapide est donc nécessaire pour prévenir tout accident.

Mesures préconisées

- Installation d'une protection adaptée en bas des barrières grillagées afin de sécuriser la zone et d'éviter tout risque de blessure.
- Intervention d'une équipe technique pour :
 - Procéder aux réparations nécessaires,
 - Vérifier la conformité et la sécurité du terrain après travaux.

Conclusion

Le Stade Gérard ROUSSEL présente des éléments nécessitant une intervention rapide afin de garantir des conditions de sécurité optimales pour les pratiquants. Il est recommandé de mettre en œuvre sans délai les travaux de protection et de réparation identifiés. Un suivi sera assuré concernant la sécurité du terrain.